

## ARTICLE

**MÉLANIE THOMAS,  
RESPONSABLE DE LA  
MISSION DE PRÉFIGURATION  
DU CENTRE NATIONAL DES  
PHARES**

### **Le développement du musée des Phares et Balises d'Ouessant - Le temps long du projet : 2009-2020 et suivantes...**

L'État, par les engagements du Grenelle de la mer en 2009 (engagement 103), a confirmé la vocation du Musée des Phares et Balises à devenir l'institution de référence du patrimoine des phares et de la sécurité de la navigation maritime. Le Conseil départemental du Finistère, dépositaire de la collection historique du Musée des Phares du Trocadéro, porte le projet de création du Centre national des Phares, qui consiste en :

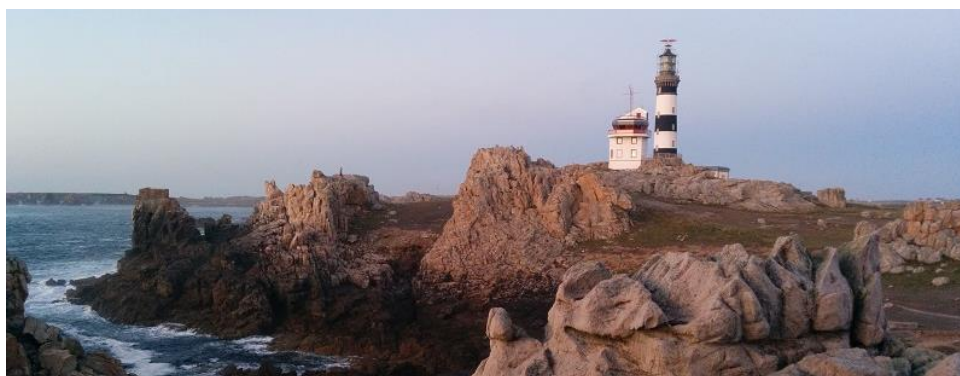
- Un Musée des Phares et Balises rénové qui investit le site du phare du Créac'h,
- Un nouvel espace de médiation et d'exposition sur le port de Brest,
- Un pôle de conservation et de restauration à Brest,
- Des missions d'intérêt national, en appui à l'État – ministère de la Transition écologique et solidaire / ministère de la Mer.

### **La genèse du projet et ses fondements conceptuels**

Jean-Pierre Gestin crée à la fin des années 1960 à Ouessant le premier écomusée en France. À la fin des années 1980, dans la droite ligne de cette démarche ethnographique, ce dernier souhaite évoquer les hommes d'Ouessant. Ces hommes qui sont soit gardiens de phare soit marins de la Marine marchande. À la fin des années 1970, la salle des machines de la centrale électrique du phare du Créac'h est déclassée. Jean-Pierre Gestin qui a connaissance de l'existence des collections de l'ancien Musée des Phares du Trocadéro, fermé en 1955, en caisse à Bonneuil-sur-Marne en région parisienne, y voit une formidable opportunité pour investir les lieux et y parler de la signalisation maritime dont Ouessant est une île sentinelle.



*Vue d'une salle du Musée des Phares  
du Trocadéro, ouvert de 1878 à 1955*



*Vue du phare du Créac'h, à l'ouest de l'île, où le musée ouvre en 1988, dans la salle des machines*



*Vue du Musée des Phares du Trocadéro, ouvert de 1878 à 1955*

Il existait depuis 1878 et jusqu'en 1955 un Musée des Phares au Trocadéro. Il était installé au Dépôt des phares, avenue du Président Wilson. Dans les années 1970-1980, les collections ont commencé à être démantelées. Une partie a rejoint les collections du musée national de la Marine de Paris, une autre envoyée dans les pays dits « en voie de développement » et la majeure partie rejoint Ouessant à la faveur de l'ouverture du musée en juin 1988. Le Conseil départemental du Finistère est ainsi le dépositaire de cette collection, qui appartient au ministère de l'Équipement / de l'Environnement / de l'Écologie / de la Transition écologique et solidaire / de la Mer, depuis 1983.

Dès le début, Jean-Pierre Gestin est animé par la volonté de créer un lieu de référence. Le premier nom de ce lieu était d'ailleurs significatif, « Centre international d'interprétation des Phares et Balises ». Nous avons retrouvé dans les archives du musée des courriers provenant d'Asie ou d'Amérique demandant des précisions techniques relatives au fonctionnement des lentilles. Il faut dire que les fabricants français d'optique de phare ont été leader de ce marché jusqu'aux années 1970 (entreprises Barbier-Bénard et Turenne, Sautter-Harlé...).

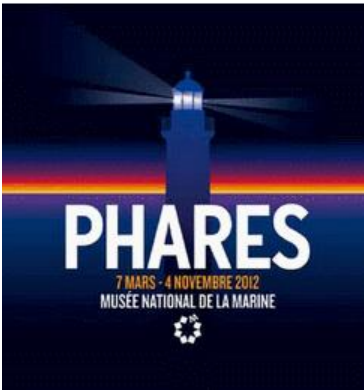


*Vue des espaces d'exposition du Musée des Phares et Balises à Ouessant, dans l'ancienne salle des machines du Phare du Créac'h © Musée des Phares et Balises*

## **Les années 2000 : la prise de conscience**

---

Dans les années 2000, la Marine libère à Brest les espaces autour de la Penfeld et notamment les Ateliers des Capucins. Des voix s'élèvent alors pour proposer un usage à ces lieux gigantesques et à ces volumes importants. Et parmi elles, celles de Jean-Christophe Fichou, historien des phares et Pierre Maille, alors maire de Brest. L'idée était d'y installer les objets volumineux des Phares et Balises (baliseurs, vedette de travaux et bouées).



Affiche de de l'exposition Phares au Musée national de la Marine, en 2012 © Musée national de la Marine

En 2005, la direction des affaires maritimes du ministère de la Mer crée un poste de chargé du patrimoine. S'ensuit plusieurs vagues de classement « Monument historique » des phares et notamment les phares de l'Iroise jusque dans les années 2010. En 2009, l'État, par les engagements du Grenelle de la mer (engagement 103), a confirmé la vocation du musée des Phares et Balises à devenir l'institution de référence du patrimoine des phares et de la sécurité de la navigation maritime. En 2012, le musée national de la Marine de Paris propose une grande exposition intitulée « Phares ».

Et depuis les années 1980 et les photographies impressionnantes de Jean Guichard (mais aussi les livres de photographies, le film *L'Equipier...* ) et le changement technologique important dans les phares qui vont conduire à leur automatisation et donc à la disparition d'un métier emblématique à l'imaginaire puissant, le gardien de phare , la société prend conscience de la fragilité de ce patrimoine et de cette mémoire.



Vue de l'exposition Phares au Musée national de la Marine, en 2012 © Musée national de la Marine

### **2009-2014 : le temps institutionnel, l'écriture du PSC**

Le projet scientifique et culturel a été écrit par Mylène Allano pour la partie « diagnostic » et Rose Legrand, conservatrice du patrimoine au Conseil départemental. Le projet s'articule autour de trois grands thèmes :

- La rénovation du musée d'Ouessant dans ses espaces actuels et les anciens logements de gardiens. On ne parle pas alors de montée au phare.
- Sur le continent, la création d'un lieu à l'image d'un Dépôt des phares qui serait un lieu de conservation, de restauration, ouvert à la visite. Il serait conçu comme une subdivision et prendrait place aux côtés de la Subdivision opérationnelle, Quai Malbert, à Brest. Le projet parle de « discours plus que d'objet et de participation plus que d'émerveillement ».
- Les objets patrimoniaux dits « en déshérence » sont pris en compte pour enrichir la collection historique. Ils sont faits des objets patrimoniaux de l'ensemble des subdivisions du littoral français dont Francis Dreyer, historien et conservateur du patrimoine, a fait l'inventaire, sous l'égide du ministère.





*Les objets patrimoniaux des Phares et Balises sont parfois stockés dans des conditions peu adaptées.*

© F. Dreyer. Mission Direction des affaires maritimes

Il y avait là un hiatus... Le sort réservé à ces objets, parfois clairement en déshérence au fond des ateliers mais parfois conservés dans de belles vitrines en bois dans les subdivisions, dans les salles de réunion ou dans les bureaux, a suscité de vives émotions dans les subdivisions et chez les acteurs du patrimoine maritime... Brest allait thésauriser ce patrimoine. Le projet scientifique n'est pas très clair sur cette question mais sans doute parce que les réflexions d'alors n'étaient pas encore arrivées à maturité. Les services « culture » et « phares et balises » ne se connaissent pas encore beaucoup. Les métiers et les cultures professionnelles sont fortement différents.

Le décès soudain de Rose Legrand met un coup d'arrêt au projet et au calendrier envisagé pour sa conduite. L'étude de programmation en cours est arrêtée. Le désir de départ était bien de donner plus d'audience au musée d'Ouessant et à cette collection unique. « Augmenter » le musée en quelque sorte et développer ce potentiel extrêmement riche, donner plus de visibilité à cette collection unique en France et en Europe. Et bien-sûr retrouver ou se donner les moyens des ambitions originelles du musée.



*Les ateliers de BBT. Fonds de photographies Barbier-Bénard et Turenne. Musée des Phares et Balises.*

L'État a pris doucement conscience que, seul, il ne pouvait pas conserver ce patrimoine dans de bonnes conditions. Les administrations de ce ministère sont composées d'ingénieurs polytechniciens, des Pont et Chaussées, des Travaux publics de l'État, qui n'ont de fait pas connaissance de la chaîne opératoire patrimoniale. Le ministère n'a ni les moyens financiers ni les moyens humains pour mener ce travail. Mais une volonté partagée commence à se dessiner, celle de sauver, sauvegarder et élaborer ensemble une politique de gestion – conservation et valorisation – du patrimoine de la signalisation maritime sur l'ensemble des façades littorales. Cette prise de conscience se construit autour de la collection historique, exposée et conservée à Ouessant (musée de France), et une collection en devenir et à construire, composée d'objets patrimoniaux présentant des intérêts et des valeurs patrimoniales, techniques, esthétiques différentes.

## 2016-2020 : le temps de l'opérationnel



Vue du projet envisagé par les architectes sur le premier éperon du port. Réhabilitation de l'ancienne criée de Brest.

© Nicolas Moreau et Hiroko Kusunoki.

En 2015, le Conseil départemental crée la Mission de préfiguration et la rattache à la Direction générale des services et au Président. Projet d'envergure voulu par le Département, mission stratégique...

Un avenant est écrit au PSC en 2016-2017 qui n'a pas fait l'objet de validation de la part des tutelles, DRAC et SMF, mais qui a été écrit avec les acteurs de la signalisation maritime : la subdivision de Brest, la Direction interrégionale de la mer (DIRM), la Direction des affaires maritimes du ministère et les acteurs du projet, le Parc d'Armorique, le Parc marin d'Iroise, Brest Métropole et la commune d'Ouessant. Ce document reprend de façon synthétique et met en cohérence les différents enjeux du projet pour l'ensemble des protagonistes :

### • Le nouvel exécutif du Département et la nouvelle équipe de direction :

Souhaite un lieu sur le port, près de la mer, un lieu qui parle des enjeux contemporains de la sécurité maritime, des métiers, un lieu différent de celui d'Ouessant mais complémentaire.

### • Le service des musées de France et la DRAC

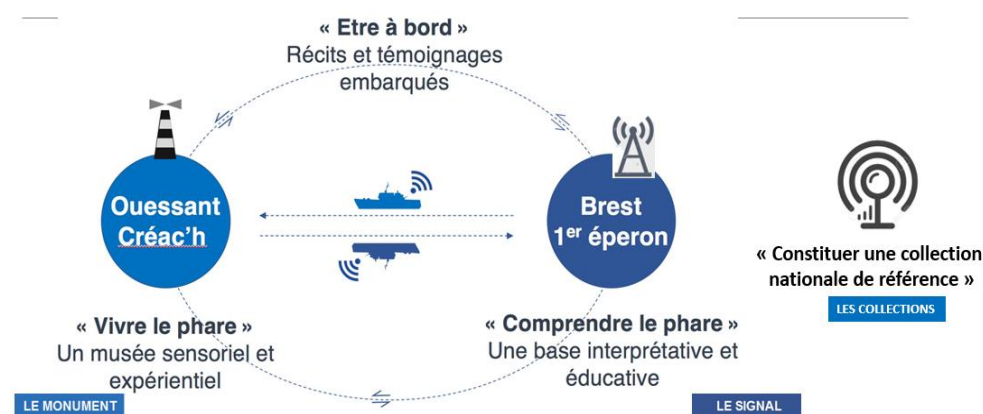
Ne souhaite pas de réserves visitables. Souhaite des réserves à l'abri des risques (vague submersion marine, risques industriels, pollution...) et sécuriser la collection historique du musée qui n'est que déposée au Conseil départemental.

### • Brest Métropole

Souhaite que le Quai Malbert accueille dans un avenir à moyen/long terme une autre activité que ce Dépôt des phares envisagé par le Département.

### • Ouessant

Souhaite réaffirmer le caractère universel du musée d'Ouessant et ne veut pas que le musée s'oriente vers un musée de territoire qui raconterait uniquement l'histoire d'Ouessant mais souhaite un musée qui raconte l'histoire des Phares et Balises, celle de la Commission des Phares, de Fresnel, de la construction de la ceinture lumineuse, de la construction des optiques...



• **Les objets patrimoniaux de l'inventaire dit « Dreyer » :**

Un 3<sup>e</sup> récolement d'inventaire a lieu entre 2018 et 2019 par Francis Dreyer toujours missionné par la Direction des affaires maritimes. Un groupe de travail national est mis en place. A ce jour, il s'est réuni deux fois dans le but de classer les objets patrimoniaux et de définir ceux qui seraient à même d'entrer en « collection nationale ». L'objectif est également de déterminer, en concertation avec les services de l'Etat, le ou les statuts de ces objets, à savoir « musée de France » et/ou monument historique.



*Vue du Phare du Créa'ch, dont le fût sera rendu accessible au public et dont l'aile gauche sur la photo sera réhabilitée pour accueillir le public.*

© Dirm NaMo

Le rôle du Centre national des Phares s'est ici affirmé comme étant celui d'une plateforme à disposition des acteurs de la signalisation maritime. Il aura un rôle central dans la gestion dynamique de la collection nationale dont une partie sera conservée à Brest. Il doit par ailleurs aujourd'hui mieux définir son « offre de service » pour ce qui est de la collection dite « secondaire », celle qui sera conservée dans les subdivisions, dans les musées des phares visitables, dans les musées associatifs... de la gestion d'une base de données aux formations en conservation en passant par des conseils en exposition/scénographie... cela reste à définir.



*Vue de l'emplacement des futures réserves, à Gouesnou (au nord de Brest)*

© Musée des Phares et Balises

## **Les difficultés rencontrées au cours du projet**

---

- **Un positionnement plus ou moins aisé à la direction générale.**

Être rattaché à ce niveau hiérarchique haut parce que cette mission est transversale a du sens. Nous aurions dû travailler en étroite collaboration et avec ces directions « supports »... mais la dynamique n'a jamais réellement prise.

- **Une équipe trop réduite et non stable.**

Une équipe dont le nombre n'est pas à la hauteur des ambitions de ce projet (18 M€ - 3 projets complexes) car elle comprend 3 titulaires arrivés successivement en janvier 2016 (responsable), en mars 2018 (administratif) et mars 2019 (collections). Deux contrats de mission sont certes en cours de négociation mais la règle est le contrat court.

- **Un déficit de notoriété en interne et à l'extérieur.**

Le temps long du projet implique de fait qu'il accumule une sorte de passif qui peut être lourd à porter. C'est le cas pour ce projet car de fortes polémiques l'ont fragilisé (« *le Département construit un 2<sup>e</sup> musée des phares à Brest* » / « *Le musée des phares d'Ouessant va fermer* »). Et il n'y a eu malheureusement que peu de paroles fortes pour contrecarrer ces articles de presse.

- **Une multitude d'acteurs.**

Le projet multi-sites englobe de fait des acteurs nombreux : la Région, propriétaire du port de Brest ; les Phares et Balises dans l'ensemble de leurs composantes, administratives et opérationnelles, en local et en national ; la compagnie maritime Penn ar Bed ; l'association du ministère qui gère des gîtes au phare du Créac'h ; la DRAC – service Musées et service Monuments historiques ; le Service des musées de France ; le Parc d'Armorique, gestionnaire du musée ; le Cerema – ingénieurs des phares et balises ; les membres du GIP. Formidable accélérateur d'idée et de ressources, ces relations peuvent aussi être fragiles et peuvent s'avérer complexes à coordonner, notamment en cas de difficultés quant à la conduite du projet dans l'opérationnel.

- **Un projet de musée multi-sites... qui peut être innovant !**

La nature même du projet composé d'un musée au sens classique du terme, un centre hybride entre découverte scientifique et centre d'interprétation du patrimoine, des réserves externalisées, peut apparaître comme déroutante... et cela en dépit du fait que le ministère de la culture porte une réflexion sur les musées du 21<sup>e</sup> siècle... La construction d'une collection composée d'objets ayant, peut-être, des statuts multiples (musée de France, monument historique, domanialité publique) peut paraître complexe à envisager. Mais les trois entités sont porteuses de sens, ensemble. Elles se complètent car elles portent chacune des messages différents – et complémentaires – pour des publics différents.

## Pour conclure

---

Nous pourrions dire que si c'était à refaire, il paraîtrait nécessaire d'inclure dans ce projet la dimension environnementale et sociale. **Le PSC se meut en PSCSE, projet scientifique, culturel, social et environnemental.**

Pour ce projet, il a été difficile d'inclure **les énergies renouvelables** au sein d'un monument historique alors que cela aurait toute légitimité à Ouessant. Après insistance et études, la DRAC a autorisé l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des abris de jardins des anciens logements.

À Brest, le projet est relativement classique dans son schéma fonctionnel. L'espace appelé « **Transmetteur** » qui se voulait, au programme, un espace de pause au sein du parcours, n'est aujourd'hui traité ni par les architectes ni par les scénographes.

En outre, la création d'une nouvelle entité appellerait assez volontiers une réflexion sur **une nouvelle gouvernance** où en tous les cas à une gouvernance différente. Un lieu sur une île, un autre au cœur d'un port en pleine mutation, au cœur de la ville, et un pôle de ressource autour d'une collection peu connue et en construction... il semble qu'il y a matière ! Mais cette entité hybride n'entre pas dans les schémas classiques. Et finalement plutôt que de susciter une envie de faire différemment, elle semble paralyser.

« **Le projet** » qui est défini dans les manuels comme « un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques », **est finalement plutôt une aventure faite de rencontres, d'opportunités, de convergences d'intérêt(s), de tâtonnements, heureux ou malheureux, d'inattendu, d'erreur... et parfois, le temps du projet est un temps long dont le calendrier doit sans cesse se réajuster.**

L'important est sans doute que la volonté originelle qui anime « le projet » soit juste et s'appuie sur la nécessité de servir l'intérêt général. Et c'est sûrement à cette idée que l'on se raccroche quand le quotidien est un peu dur à vivre.



